

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1603

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 21

Au début de l'alinéa 71, substituer au mot :

« Au »,

les mots :

« À la première phrase du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.